

Zeitschrift: Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le Collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 15 (1941)

Heft: 5: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association de bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

Vereinsnachrichten: Genève : les Bibliothèques municipales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eine Jugendbibliothek oder richtiger gesagt: ein Jugendlesesaal wurde im Herbst 1940 auch in Basel eröffnet. Die Basler Universitätsbibliothek veranstaltete, zusammen mit dem Gewerbemuseum, im Januar 1941 eine hervorragend schöne Ausstellung zum Gedächtnis der Erfindung der Buchdruckerkunst. Eine weitere Schau widmete sie, wie auch die Stiftsbibliothek in Einsiedeln, dem Andenken des grossen Arztes Paracelsus.

Die Luzerner Bibliothekvereinigung machte einen kleinen Schritt vorwärts, indem die grundsätzliche Zustimmung des Kantons und der Korporationsverwaltung nunmehr vorliegt. Aber die Ratifikation des Vertrages von kantonaler Seite steht noch aus und auch die Baufrage ruht vorläufig. Dagegen wurde in Zug die Kantonsbibliothek und die kantonale Lehrerbibliothek unter Eigentumsvorbehalt mit der Stadtbibliothek räumlich — im umgebauten alten Zeughaus — vereinigt; sie werden nun einheitlich verwaltet, und es sind damit die bisher etwas zerfahrenen Zuger Bibliotheksverhältnisse klar und gut gestaltet worden.

Der im letzten Bericht erwähnte Neubau der Tessiner Kantonsbibliothek in Lugano ist nunmehr auch im Innern fertig gestellt und harret der Belegung mit Büchern und der Einweihung, die im nächsten Frühsommer unter Mitwirkung unserer Vereinigung stattfinden soll.

Genève. — Les Bibliothèques municipales

En juillet dernier, M. Dujardin a quitté la direction des Bibliothèques circulantes pour prendre sa retraite. A la suite de ce départ, le Conseil administratif de la Ville de Genève a décidé la fusion des Bibliothèques circulantes avec la Bibliothèque moderne, et il a confié la direction générale du service à Mlle Hélène Rivier.

Aujourd'hui, grâce à l'appui du Conseil administratif, nous avons pu établir un projet de réorganisation complète de nos bibliothèques municipales. La première étape, que nous espérons réaliser dans le courant de l'année, comprend la réorganisation de la Bibliothèque centrale, qui sera le bâtiment actuel de la Bibliothèque moderne, à la Madeleine.

Au rez-de-chaussée, nous aurons :

1. La *Bibliothèque de prêt*, avec une collection spéciale de volumes concernant la technique et les beaux-arts.
2. La *Direction* et l'administration générale des bibliothèques.
3. Le *Catalogue* général des bibliothèques.

Au premier étage, nous aurons :

1. Une *salle de lecture* avec 50 places.
2. Une *Bibliothèque des Jeunes*. Le service actuel de la Section des Jeunes de la Bibliothèque moderne ne pouvait être appelé, à proprement parler, une bibliothèque d'enfants, car il ne fonctionnait qu'une matinée par semaine, et les enfants n'avaient pas de local à eux. Nous aurons donc un local qui servira à la fois de salle de lecture et de bibliothèque de prêt. Les enfants y seront admis dès qu'ils savent lire. Elle sera ouverte tous les jours de 10 heures à midi et de 15.30 à 18.30 heures. Elle sera aménagée pour deux catégories d'âge : 6 à 9 ans et 10 à 15 ans.
3. Un *local* pour la collection de documentation illustrée et la collection de clichés à projection lumineuse, toutes deux actuellement en formation à la Bibliothèque moderne.

Après cette première étape, nous entreprendrons la réorganisation de nos succursales, et ainsi, petit à petit, nous espérons arriver à avoir à Genève une organisation des bibliothèques municipales digne de la «Public Library» anglaise, dont nous nous sommes inspirés pour l'organisation de la Bibliothèque moderne.

H. Rivier.

† *François Vaucher*

Le 15 octobre dernier, François Vaucher est décédé à Berne. La nouvelle a douloureusement frappé ceux qui aimaient cet homme sensible et fin dont rien ne laissait prévoir le départ si rapide. De santé délicate, il vivait retiré depuis quelques années, consacré à l'affection des siens. Mais sa pensée allait souvent vers cette Bibliothèque nationale où il avait laissé le meilleur de lui-même.